



Compte rendu du conseil municipal du 31/07/2020

OUVERTURE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Présents (15) : MM (e) Jean François RODIER, André ARNAL, Michel LACROIX, Françoise FOUSSAT, Cyrille SCIORETO, Joëlle BASTIEN, Yvette COLOMB, Anne DELHOSTAL, Cécile GANE, Danielle LINARD, Céline PRADEL, Jacques ROFFY, Willy VIOLLE, Jean Luc ANDRE, Pierrick GRAFFOILLERE.

Procurations (4) : MM(e) Céline ROUX à Jean François RODIER, Nathalie CLUSE à Françoise FOUSSAT, Caroline MALHERBES à Jacques ROFFY, Hervé ROUX à Céline PRADEL

Mr le Maire ouvre la séance à 18h30.

Mme Cécile GANE est désignée comme secrétaire de séance.

1 - Approbation du PV du conseil municipal du 10 Juillet 2020

Aucune observation n'a été formulée, adopté à l'unanimité.

2 - Informations du Maire

Nouvel arrêté préfectoral sécheresse vient de paraître : passage niveau jaune.

Un nouveau préfet Mr CASTEL va succéder à Mme SIMA.

Nouveaux horaires secrétariat de Mairie à compter du 1^{er} Septembre : ouverture les lundis, mardis et mercredis de 9h à 18h non-stop. Les jeudis de 9 h à 12h et les vendredis de 9h à 16h non-stop.

Problème de stabilité électrique à la salle polyvalente (déclenchement intempestif alarme, allumage lumières)

Electricien missionné pour réparation dysfonctionnement.

Poste de cuisinier : 3 candidats vont être reçus la semaine du 3 Août. Aucun candidat n'étant titulaire du concours, le poste va être réouvert une semaine.

3 - Vote des budgets primitifs 2020 – commune / transports scolaire / ferme équestre

Mr le Maire fait une présentation simplifiée des différents budgets.

Remboursement de la dette pour l'année 2020 : 316 398.09 euros (dont 270 306.40 de remboursement du capital).

Le versement de la section de fonctionnement (+ 391 564.44) déduit du montant de la dette (- 270 306.40) laisse apparaître une CAF de + 121 258.04 €.

➤ **BUDGET COMMUNE :**

le projet de budget primitif pour l'exercice 2020 s'équilibre de la manière suivante :

SECTION	BP VOTE 2020 (€)	dont crédits reportes en dépenses (€)	dont crédits reportes en recettes (€)
FONCTIONNEMENT	1 738 872.26	0	0
INVESTISSEMENT	2 155 022.95	283 285.00	287 127.00
TOTAL	3 893 895.21		

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Elle est équilibrée tant en dépenses qu'en recettes à la somme de 1 738 872.26€.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les charges de gestion générale inscrites s'établissent **370 000.00 € en 2020** : baisse de 3.57 %.

Cette baisse est due essentiellement, à l'article alimentation (cantine) en raison de la diminution du nombre de repas servis et à l'article fête et cérémonie avec l'annulation du feu d'artifice du 15/08, en raison du COVID19.

Les charges de personnel sont évaluées à **711 954.00 € pour 2020** : diminution de 1.33 %. Expliquer par la prise en compte de départs en retraite.

Il est à noter la stabilité des dépenses de personnels inscrites (salaires, charges patronales, cotisations, assurances,...), elles représentent 53.13 % des dépenses réelles de fonctionnement.

Les subventions et participations (chapitre 65) sont prévues à 193 796.03€ : évolution de +1.67 %.

Notons l'augmentation de la ligne formation à destination des nouveaux élus soit 4000€.

Pour 2020, les prévisions de charge de la dette s'établissent à :

- 243087.00 € en section d'investissement pour l'amortissement du capital,
- 44050.00 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette et les frais relatifs à la ligne de trésorerie,

La contribution au financement de la section d'investissement se fait au travers :

- de l'excédent de fonctionnement capitalisé pour **372 932.39 €**.
- du virement de la section de fonctionnement pour **378 496.11 € en 2020**.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

En 2020, le montant attendu des taxes s'élève à 709 000€ : pas de revalorisation des taux.

L'attribution de compensation de la taxe professionnelle par la CABA est prévue à 86 000€.

Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) attendu est de 35 000€.

La Taxe sur les pylônes électriques a été arrêtée à 47 768€ pour 2020.

Les dotations subventions et participations attendues sont :

- La dotation Forfaitaire : 206 763 €
- La dotation de solidarité rurale :
 - "bourg centre" (DSR BC) 123 996€
 - "péréquation" (DSR P) 47 106€
 - « Cible » (DSR C) 73 961€
- La dotation nationale de péréquation (DNP) 36 598€
- Les Compensations : TF = 9 050€ / TH = 63 195€

Les revenus des immeubles (appartements / salle polyvalente) prévus sont de 18 000€.

Les produits des services sont envisagés à la baisse en raison de l'impact du confinement lié au COVID, soit :

- Alae et garderie : 8 000€ inscrits en 2020
- Cantine scolaire : 26 000€ inscrits en 2020
- Versement du budget du transport scolaire pour le personnel mis à disposition : 6 000€ en 2020

La section d'investissement est liée aux projets de la Commune à moyen ou long terme.

En investissement, la section est équilibrée à la somme de 2 155 022.95 € incluant les restes à réaliser 2019.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

De nouvelles opérations sont inscrites pour un total de 1 494 963.56€ en 2020 dont :

- En Voirie :
 - o Aménagement du Chemin de Mondésir pour 236 000€ ttc
 - o Aménagement de la Traverse RD922 pour 660 000€ ttc
 - o Réfection d'un mur au Mercadier pour 16 212€ ttc
 - o Réfection d'un mur à Montcamp pour 5 385.60€ ttc
- En éclairage public : 61400€ avec le chemin de Mondésir
- En bâtiment : l'acquisition de l'enclos et habitation 1 avenue de la Prade à la SPA ainsi que la démolition de l'habitation pour un total de 68 676.56€
- La mise en place de la vidéo -protection sur le territoire pour 120 000 € ainsi que le renforcement de la protection à l'école pour 5000€
- Le renouvellement du matériel technique aux ateliers municipaux (tondeuse/taille haie/remorque) pour 32 600€. (notons que l'acquisition d'une remorque pour remplacer l'ancien minibus ne demandera plus d'assurance ni d'entretien : allègement des charges de fonctionnement)
- L'acquisition de matériel de cuisine pour la cantine
-

RECETTES D'INVESTISSEMENT

En 2020, la section d'investissement sera financée principalement de la manière suivante :

- 378 496.11 € résulteront du virement de la section de fonctionnement
- Du reversement des différentes collectivités pour les travaux de voirie leur incombant : CABA 189 416€ + Département 180 000€ ;
- La DETR (ETAT) pour le chemin de Mondésir pour 54 100€ ;
- L'aide de la Région pour le projet de vidéo-protection sur le territoire et de l'Etat pour l'école ;
- 95 000€ seront issus du fonds de compensation de la TVA (FCTVA)
- 32 470.00 € de la PVR (Participation pour Voirie et Réseaux)/ taxe d'aménagement
- 18 161.98 € de produit de cession d'un terrain Polygone + vente aux enchères publiques du camion UNIMOG

La section sera équilibrée par un emprunt de 484 743.35€.

Le budget est validé à l'unanimité.

➤ BUDGET TRANSPORT SCOLAIRE :

Ce budget d'un montant global de 21 727.97 € s'équilibre comme suit :

- ✓ Section de fonctionnement : 14 466.93 €
- ✓ Section investissement : 7 262.04 €

En raison du confinement lié au COVID des impacts ont été anticipés en section de fonctionnement :

- o recettes : le montant des prestations de services inscrits a été revu à la baisse soit 10 000€ en 2020
- o dépenses : le montant du reversement du salaire du chauffeur eu budget commune a été diminué par 2 soit 6000€ en 2020

Le budget est validé à l'unanimité.

➤ **BUDGET FERME EQUESTRE :**

Ce budget d'un montant global de 78 710.18 € s'équilibre comme suit :

- ✓ Section de fonctionnement : 31 072.76 € (dont une subvention du budget général de 22 771.03€ en recettes)
- ✓ Section investissement : 47 637.42 €

Pour 2020, les prévisions de charge de la dette s'établissent à :

- 21 219.40 € en section d'investissement pour l'amortissement du capital,
- 3 050.36 € en section de fonctionnement pour les intérêts de la dette.

Le budget est validé à l'unanimité.

4 - Désignation d'un « correspondant défense »

Mr Cyrille SCIORETO a été désigné « correspondant défense ». Mr le Maire a expliqué que c'était une obligation légale et qu'il remplirait une mission de sensibilisation des concitoyens aux questions de défense.

5 - Désignation des membres de la CCID

Mr GERIN ne pouvant être membre, Mr Fabien CANCHES est nommé comme membre de la CCID.

6 - Acquisition de terrain pour la viabilisation d'une parcelle à Tandouire

Suite au dernier document d'arpentage, la commune va acquérir 2 905 m² au lieu de 2 914 m² de terrain (parcelle AD 149) nécessaires aux futurs espaces publics (voirie, stationnement, cheminements piétonniers et espaces verts) au prix de 5.60€ le m².

7 - Participation à la protection sociale complémentaire « santé »

Une participation de la commune au risque santé (mutuelle) de ses agents stagiaires et titulaires a été actée et sera mise en place au 1^{er} Septembre prochain.

Elle sera au maximum de 20 € par agent, 10 € pour le conjoint et 5 € par enfant (jusqu'à la fin de ses études).

8- Aménagement chemin de Mondésir

Suite à une actualisation des prix par le cabinet CROS le 27/07/2020, le coût estimé du projet d'aménagement du chemin de Mondésir est de 180 300 € HT. Le soutien de l'Etat au titre de la DETR est maintenu.

9 – Questions d'actualité

Au moulin de Limagne, des lots vont être mis en vente et un collecteur d'eau pluvial est prévu. Projet validé à l'unanimité.

Un nouveau système de sauvegarde a été commandé en urgence. (Nouveau NAS / disques durs pour 1206.09€ TTC).

Mr Cyrille SCIORETO fait le point sur l'avancée du projet de vidéoprotection :

- dans l'étude des services de gendarmerie, on peut noter une nette augmentation des incivilités depuis 2018.
- 5 villes en sont déjà pourvues dans le Cantal et 23 autres en ont fait la demande.
- Nous attendons l'accord de la Préfecture.

Fin de séance à 20h30.

La secrétaire de séance
Cécile GANE



Le Maire
Jean-François RODIER